Parc naturel régional des Vosges du Nord

Commune de Ingolsheim



ABC Atlas de la BIODIVERSITÉ COMMUNALE

©E.Schuler_Ingolsheim

Odonat

Office des données naturalistes du Grand Est

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Lexique

Avifaune
Faune aviaire, soit, l'ensemble d'oiseaux ou espèces d'oiseaux d'un milieu spécifique.

Entomofaune
Faune constituée par les insectes.

Herpétofaune
Faune constituée par les amphibiens et les reptiles dans une région spécifique.

Hygrophile
Un organisme hygrophile dépend de l'humidité pour son développement. Un milieu est hygrophile lorsqu'il reste humide en toute période de l'année.

Malacofaune
Faune composée de mollusques. Il est retrouvé dans cet embranchement d'animaux invertébrés différentes classes comme les gastéropodes et les bivalves.

Mustelidés
Famille de mammifères carnivores de petites tailles, courts sur pattes avec une longue queue. Possédant dans la région anale des glandes odoriférantes d'odeur désagréable, mais à fourrure souvent appréciée (l'hermine, le putois, la martre, le blaireau, etc.).

Rhizome
Tiges souterraines vivaces des plantes, horizontales à la surface du sol. Il peut constituer un organe de réserves et peut produire des bourgeons à l'origine de nouvelles tiges (multiplication végétative).

Ripisylve
Ensemble de la végétation présentes sur les rives d'un cours d'eau. La présence d'une ripisylve apporte des avantages écologiques (protection érosion des sols, prévention inondation, épuration des sols, refuge pour la biodiversité).

Odonates
Ordre d'insectes à corps allongé, possédant 2 paires d'ailes membraneuses, souvent désigné sous l'appellation de libellule. Il comporte 2 sous-groupes : les libellules (anisoptères) et les demoiselles (zygoptères).

Orthoptères
Ordre qui regroupe les sauterelles, les criquets et les grillons. Ils possèdent des ailes droites, alignées avec le corps. Les deux paires d'ailes peuvent être développées, réduites ou absentes.

Edito

Préserver le vivant dans chaque commune !
Connaitre la biodiversité pour mieux la préserver.


©PNRVN

En 2018, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a lancé le projet "Atlas de la Biodiversité Communale" pour mieux connaître la biodiversité locale. Pendant plus de 3 ans, des experts ont cartographié les milieux naturels et inventorié les espèces animales et végétales dans 21 communes des Vosges du Nord.

Aujourd'hui, je suis heureuse de vous présenter cette synthèse qui vous permettra de mieux comprendre la richesse de votre patrimoine naturel local en quelques pages. Ce document souligne aussi la fragilité de certaines espèces et habitats que nous devons protéger ensemble. Nos paysages changent rapidement, le climat se dérègle et la biodiversité décline partout dans le monde.
Plus de 40 000 espèces sont menacées, selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. La France est l'un des 10 pays avec le plus grand nombre d'espèces menacées : 1 983 espèces en danger y vivent, dont 1 oiseau sur 3, 1 amphibien sur 4, 1 poisson sur 5 et 1 mammifère sur 7.

Les Atlas de la Biodiversité Communale visent à nous sensibiliser à notre biodiversité locale et à fournir des données récentes pour mieux décider. Ces nouvelles connaissances doivent être utilisées pour intégrer la préservation de la biodiversité dans nos projets communaux.

Ce document marque la fin d'une étape et le début d'une nouvelle aventure collective. Nous voulons aider les communes à agir en définissant un programme citoyen pour préserver la biodiversité et les paysages. La méthode est simple : constituer un groupe de citoyens motivés et identifier ensemble quelques projets concrets de préservation ou de restauration, de la biodiversité. Les actions possibles sont nombreuses : maîtrise foncière, gestion écologique des espaces verts, plantations de haies ou de vergers, restauration des milieux naturels dégradés (zones humides, pelouses sèches...).

Les chargés de mission du Parc sont à votre disposition pour discuter des actions prioritaires à mettre en œuvre et vous aider à trouver des financements.

La mobilisation des habitants est essentielle. Leur participation active et les idées de tous sont cruciales pour protéger notre environnement. Ensemble, nous pouvons faire une différence concrète et durable.

Rejoignez-nous pour préserver et améliorer notre patrimoine naturel commun. Chaque geste compte !

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
Présidente du Parc naturel régional des Vosges du Nord


©N. De Faveri

Comité de rédaction
Sébastien Morelle, Lucie Canut et Léa Mengus
SYCOPARC – PNRVN, 03 88 01 49 59
Maison du Parc 67290 La Petite-Pierre

Partenaires & prestataires
La région Grand Est
L'Office français de la biodiversité
L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Office des données naturalistes du Grand-Est

Publication gratuite / Octobre 2024
Photographie de couverture : Alsace Verte

Remerciements
Merci à tous les partenaires qui ont œuvré et participé à la bonne mise en place des ABC.

Pour toutes informations complémentaires sur la biodiversité communale :

Léa MENGUS – Chargée de mission préservation de la biodiversité communale
+33(0)6 28 10 32 84
l.mengus@parc-vosges-nord.fr

Informations générales

ABC INFOS GÉNÉRALES

Ensemble des données analysées pour les ABC

- depuis 1900 : 51 724
- de 2018 à 2020 : 34 258



COMMUNE DE INGOLSHEIM

- 67250 / BAS-RHIN
- SURFACE / 446 HECTARES
- 353 HABITANTS

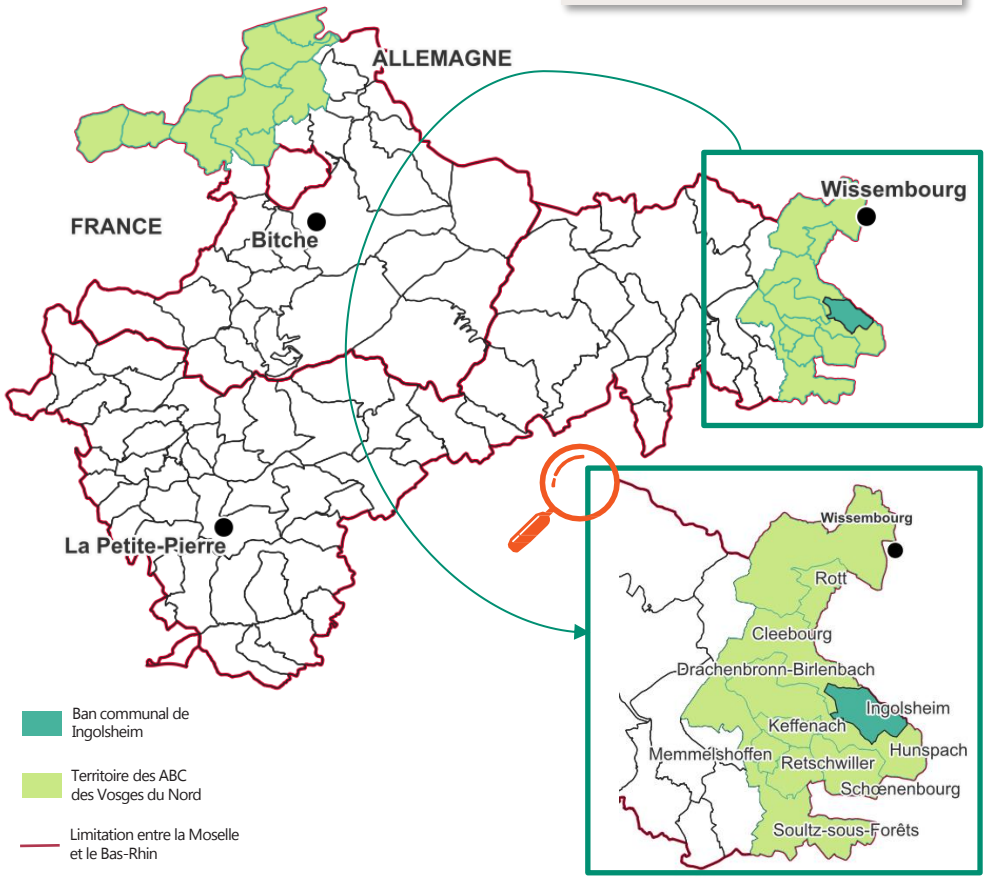

Nombre total d'espèces observées dans le territoire ABC et sur la commune

- Territoire ABC depuis 1900
- Territoire ABC sur période 2018-2020
- Territoire ABC Alsace sur période 2018-2020
- Territoire ABC Moselle sur période 2018-2020
- Commune sur période 2018-2020



Progression de la connaissance

- Espèces non mentionnées sur la commune avant les ABC
- Espèces déjà connues et ré-observées
- Espèces observées par le passé mais non retrouvées

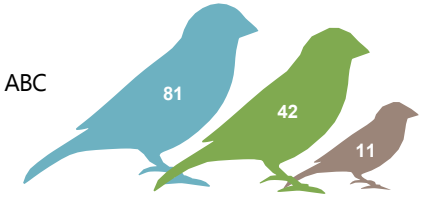

Nombre de données produites de 2018 à 2020 : 717 données

Nombre de données récentes disponibles (de 2009 à 2017) : 116 données

Présence d'un site d'intérêt écologique particulier :

NATURA 2000 ☐ oui ☑ non

Conservatoire des Sites Alsaciens Conservatoire d'espaces naturels Alsace ☐ oui ☑ non

Occupation du sol et habitats naturels

Les habitats naturels

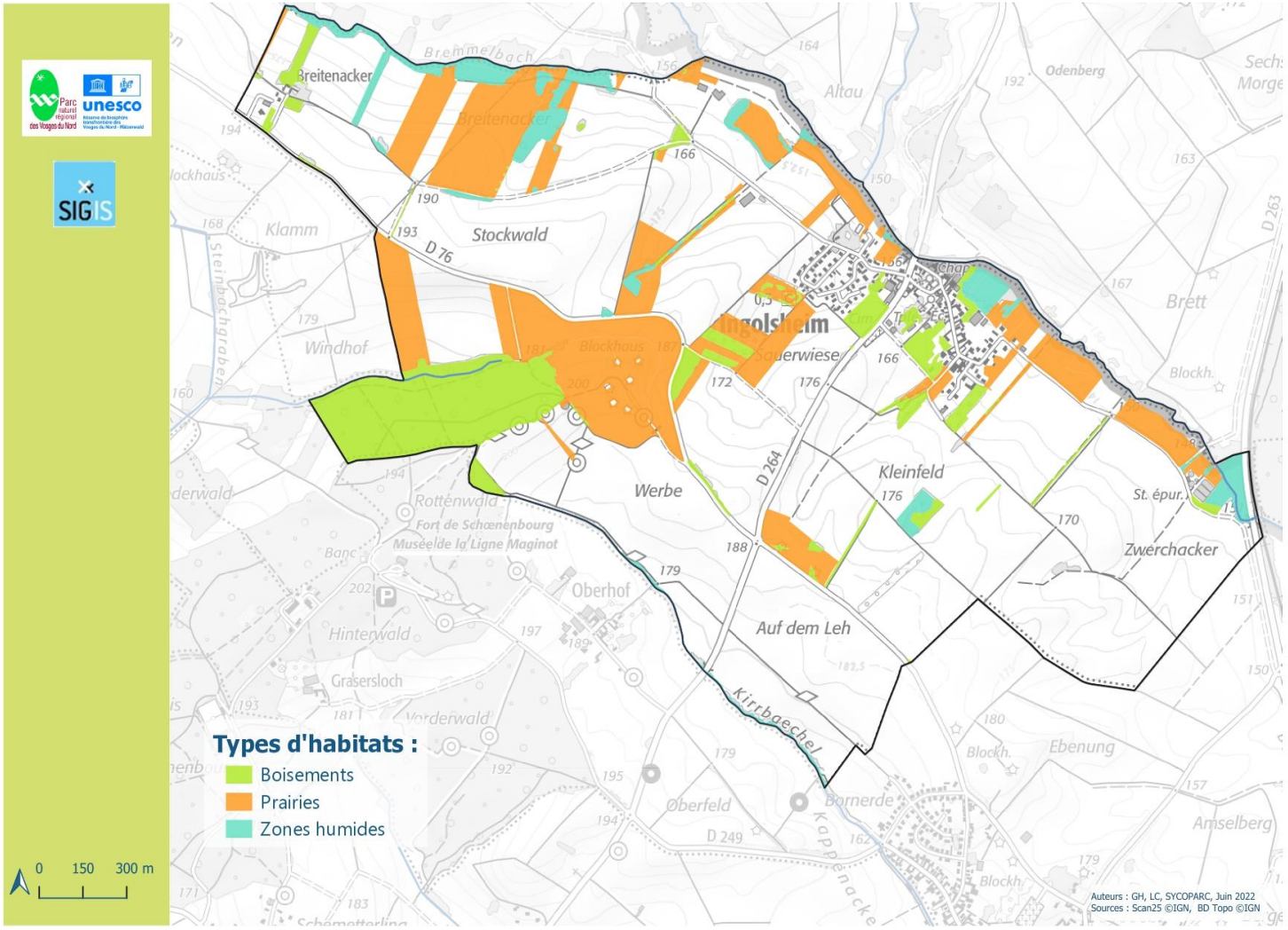

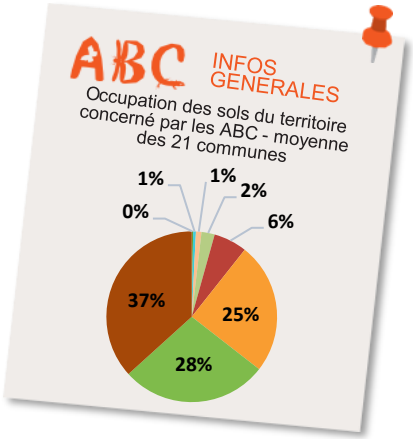



©N. De Faveri

OCCUPATION DES SOLS (ha) DE LA COMMUNE DE INGOLSHEIM

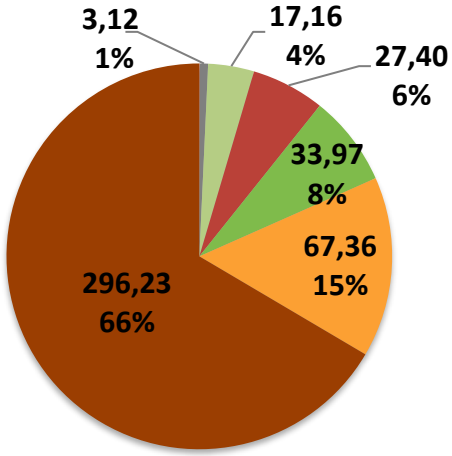

- Zones humides
- Prairies
- Prairies humides
- Zones urbanisées
- Zones agricoles
- Boisements
- Boisements humides
- Jardins en zones urbanisées

Les prairies de INGOLSHEIM

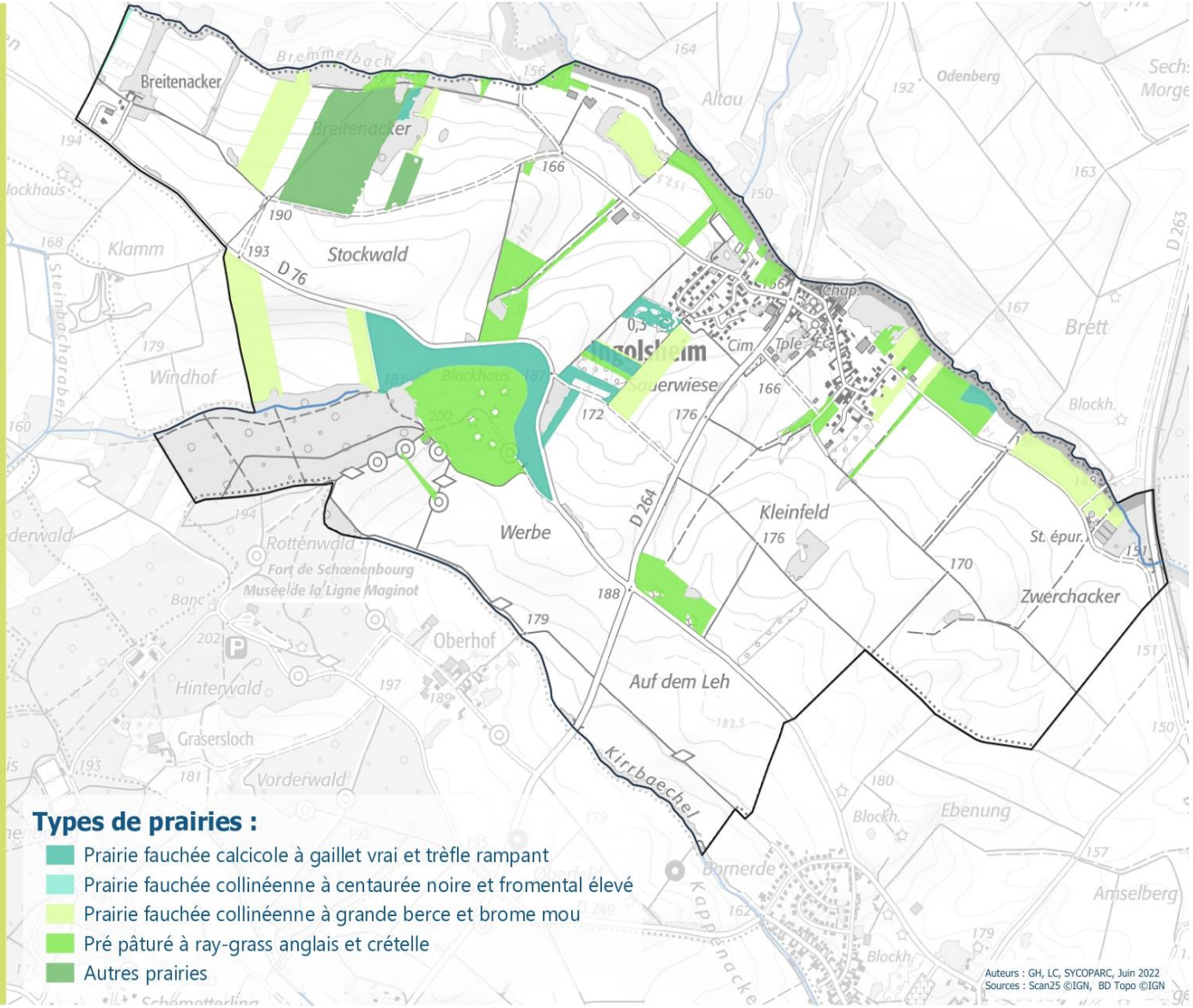

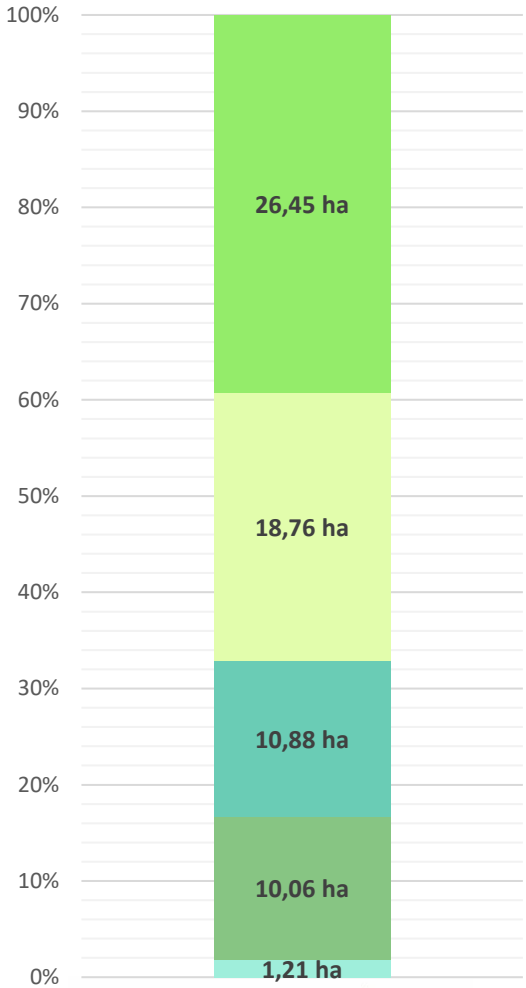



©N. De Faveri

Les zones humides de INGOLSHEIM



©N. De Faveri

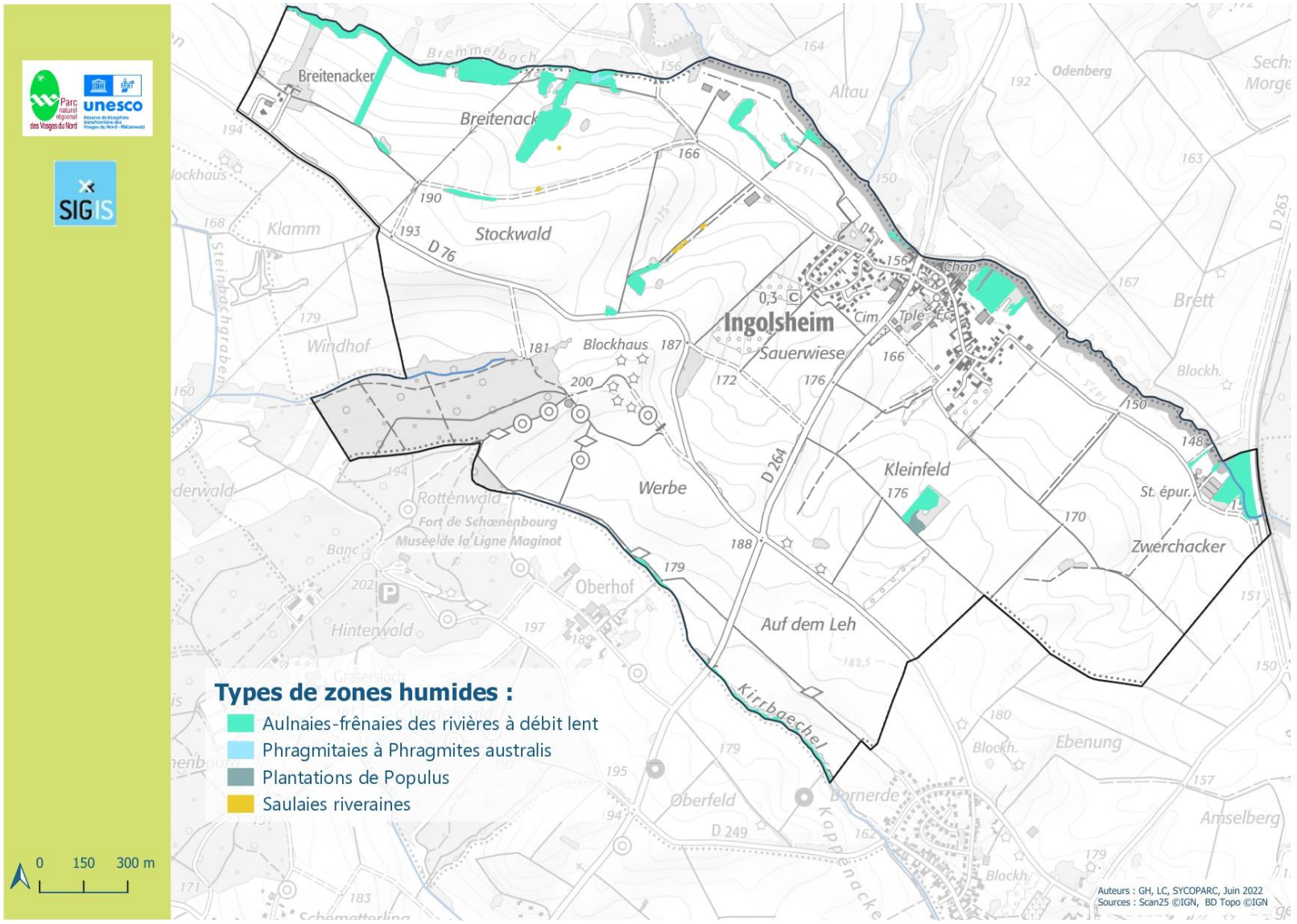

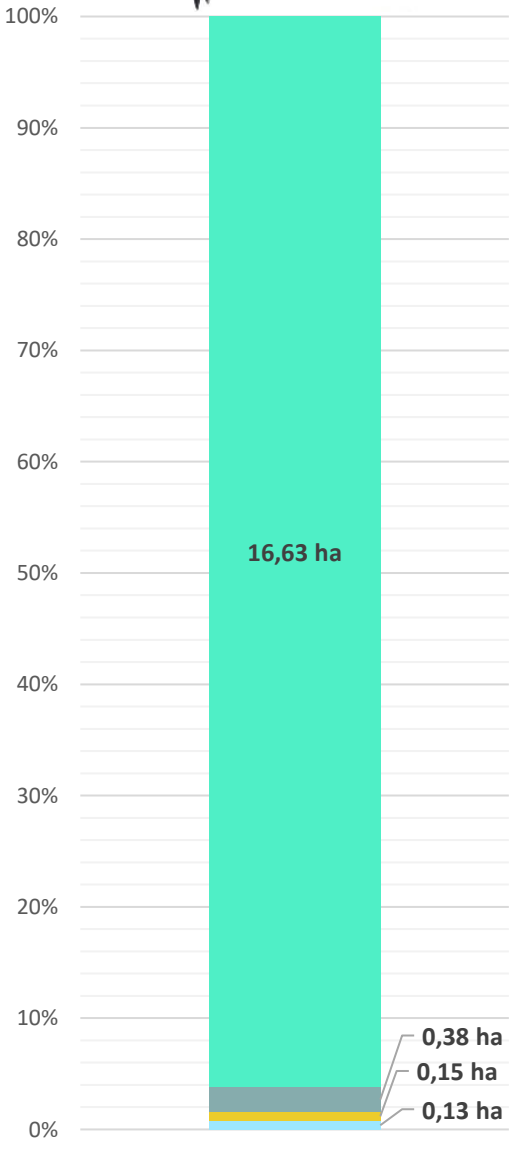



©N. De Faveri

Les boisements de INGOLSHEIM

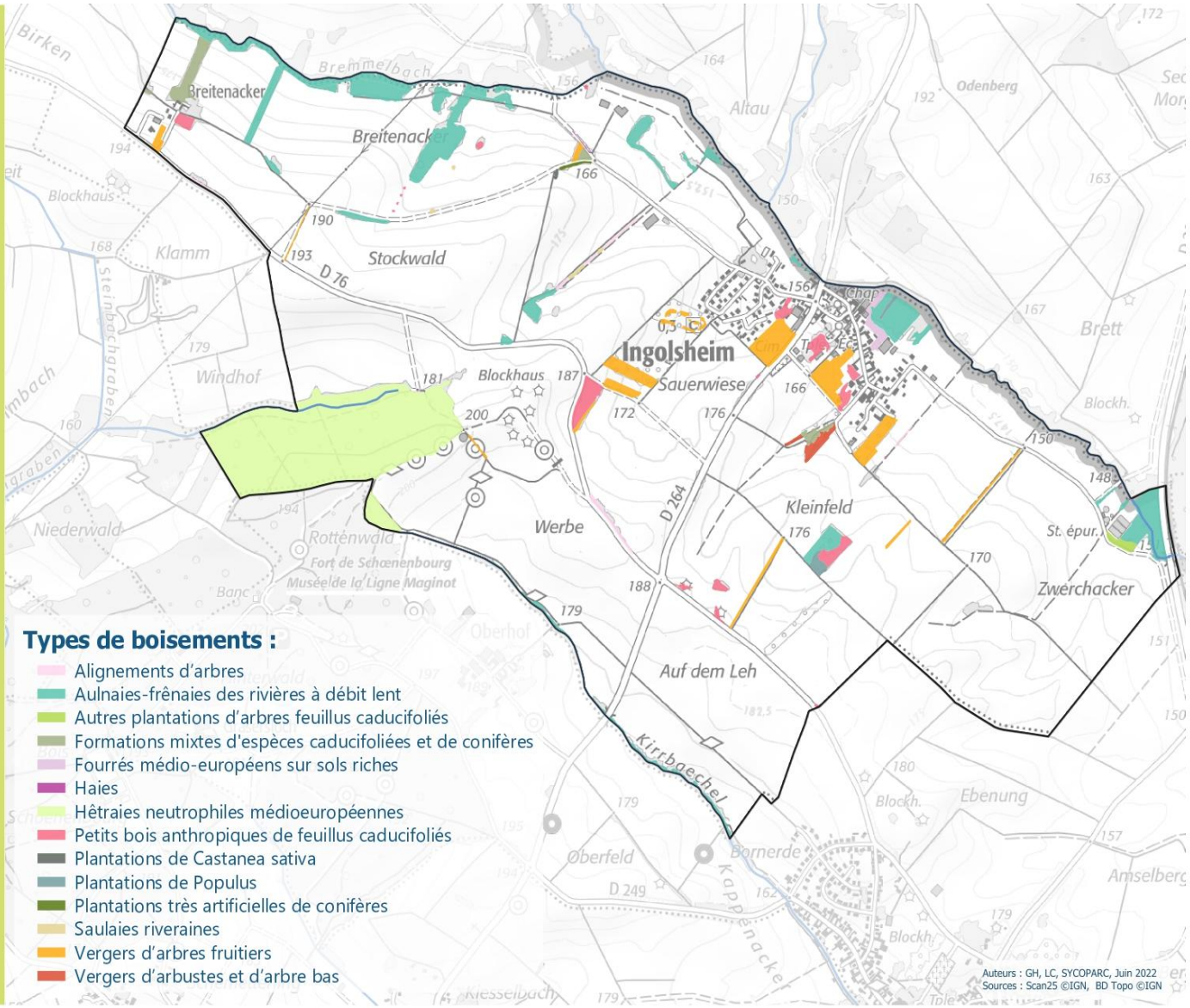

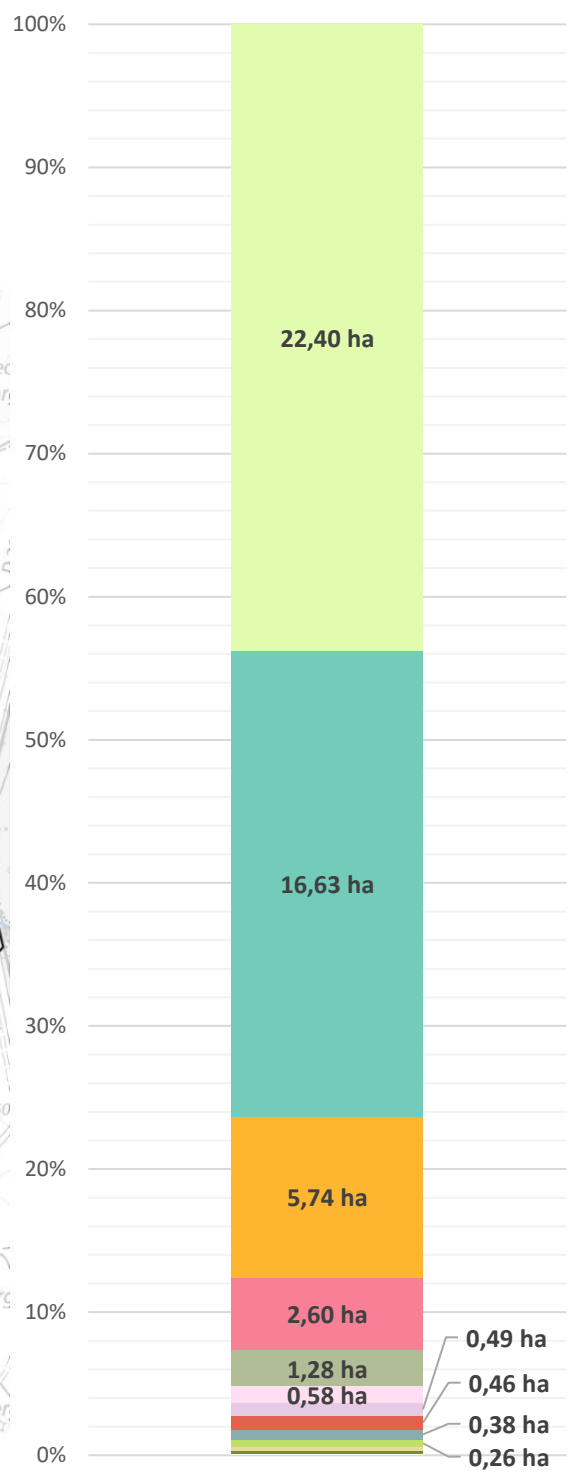

Synthèse des habitats naturels d'intérêts

La commune d'Ingolsheim se caractérise par une mosaïque de milieux agricoles, prairiaux et forestiers. Les surfaces agricoles dominent le territoire, tandis que les prairies, les vergers traditionnels et les boisements constituent des réservoirs de biodiversité complémentaires.

Les boisements couvrent près de 50 hectares et sont composés principalement de hêtraies et de peuplements feuillus, auxquels s'ajoutent des formations humides le long des cours d'eau.

Les prairies représentent plus de 65 hectares du ban communal. Elles sont majoritairement constituées de prairies de fauche, dont l'intérêt écologique reste variable selon les pratiques agricoles. Quelques secteurs prairiaux et leurs lisières accueillent néanmoins une faune patrimoniale remarquable, notamment des insectes et des oiseaux liés aux milieux ouverts.

Les zones humides sont peu étendues, mais jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement écologique du territoire. Principalement localisées le long des cours d'eau et au sein des aulnaies-frênaies, elles offrent des habitats favorables à de nombreuses espèces inféodées aux milieux humides, comme le Cuivré des marais ou le Busard des roseaux.

Enfin, les vergers et les haies qui entourent le village participent à la qualité paysagère du territoire et constituent des corridors écologiques précieux pour les insectes pollinisateurs, les oiseaux et les petits mammifères. Leur maintien et leur restauration constituent un enjeu fort pour la préservation de la biodiversité communale.



©PNRVN

Prairies, haies, cours d'eau et massif forestier : le piémont alsacien.



©E.Schuler

ABC INFOS GENERALES

Au regard de leur aptitude à accueillir la biodiversité et de leur rareté dans les Vosges du Nord, les habitats naturels (prairies, boisements, zones humides) ont été hiérarchisés sur une échelle de 3 niveaux :

- enjeu faible,
- enjeu fort,
- et enjeu majeur.

Les enjeux habitats naturels sont représentés ci-dessous en fonction de leur surface respective (en hectare).



©PNRVN

ENJEUX HABITATS NATURELS

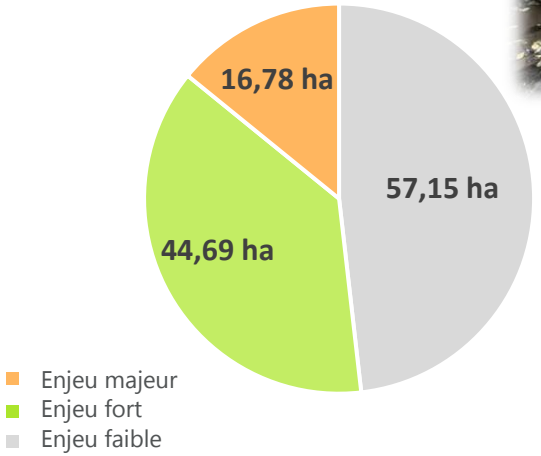

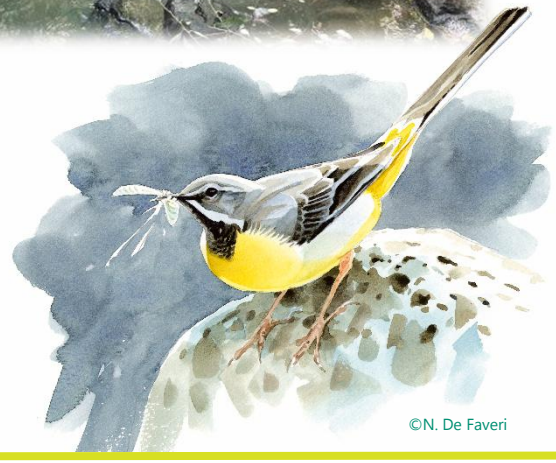

©N. De Faveri

Quelques éléments sur la flore *

ABC INFOS GÉNÉRALES

205 relevés phyto
→ 119 en Moselle
→ 86 en Bas-Rhin
29 espèces remarquables recherchées

Suite aux relevés botaniques effectués sur la commune de Ingolsheim, le constat est que les prairies de la commune sont très peu fleuries et aucune flore remarquable n'a été inventoriée lors de cette démarche.

Relevés botaniques et espèces par milieux :

La commune a fait l'objet de 8 relevés phytosociologiques au cours de l'étude ABC. Ceux-ci ont été intégralement réalisés dans les habitats prairiaux.

Nombre de relevés botaniques réalisés par milieux		Nombre d'espèces présentes dans les relevés
Boisements	/	/
Boisements humides	/	/
Prairies	8	57
Prairies humides	/	/
Zones agricoles	/	/
Zones humides	/	/

Espèces remarquables et menacées :

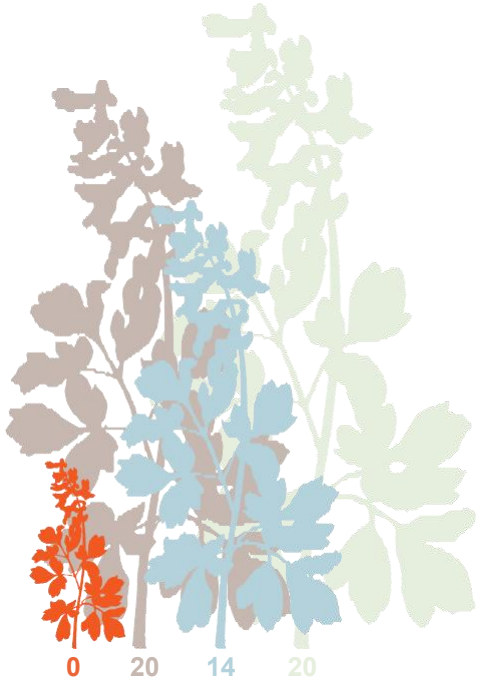



©N. De Faveri



©N. De Faveri

Détail des espèces par groupe : Total général Total Alsace Total Moselle Total Commune

Détail des espèces par groupe : Total général | Total Alsace | Total Moselle | Total Commune

Intérêt patrimonial : Intérêt majeur | Intérêt fort | Intérêt modéré

Synthèse de la faune

GROUPE AMPHIBIENS



Zoom sur la Grenouille agile

Habitante des formations boisées et des fourrés, elle est aussi présente au niveau des zones humides et des prairies.

Les œufs sont pondus sur de la végétation herbacée dans des mares bien oxygénées.

Elle effectue une migration automnale fin octobre et hiverne à terre, en restant proche de son site de reproduction.



©B. hart

GROUPE REPTILES



Zoom sur le Lézard des souches

Présent sur la moitié Est du pays, c'est un lézard massif. Facilement reconnaissable des autres lézards par sa large bande vertébrale brune et son aspect trapu, conféré par une tête courte et épaisse.

Espèce des haies, des landes et des lisières, il n'est pas rare de le croiser entre mai et juin sur des zones bien ensoleillées (talus, souches, pelouses…), car cet animal à sang-froid a besoin de se chauffer au soleil pour maintenir son corps à la bonne température. On appelle ce processus la thermorégulation.



© Pixabay

GROUPE OISEAUX

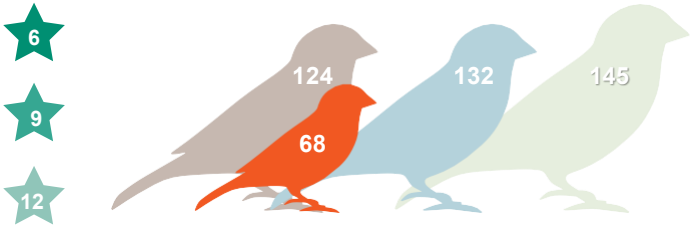

Zoom sur le Busard des roseaux

Le Busard des roseaux est un rapace emblématique des zones humides. Avec son vol lent et élégant, il survole roselières, étangs et marais à la recherche de petits mammifères, d'oiseaux ou d'amphibiens. Il niche au cœur des roseaux, où il trouve refuge pour élever ses jeunes. Migrateur, il revient chaque printemps sur ses sites de reproduction. Sa présence témoigne de la bonne qualité écologique des milieux humides et de la richesse de leur biodiversité.



©iNaturalist

Zoom sur le Milan royal

Ce rapace diurne au regard perçant se distingue en vol par sa queue rousse et fourchue. Planeur hors pair, le milan survole les prairies et les villages afin d'y détecter des cadavres d'animaux dont il se nourrit, permettant ainsi le recyclage. Il établit son nid dans de grands arbres en lisière de forêt. Celui-ci est souvent bâti avec des matériaux insolites, tels que des morceaux de plastique, de papier ou de tissu.



©iNaturalist

Détail des espèces par groupe : Total général | Total Alsace | Total Moselle | Total Commune

Intérêt patrimonial : Intérêt majeur | Intérêt fort | Intérêt modéré

GROUPE ODONATES

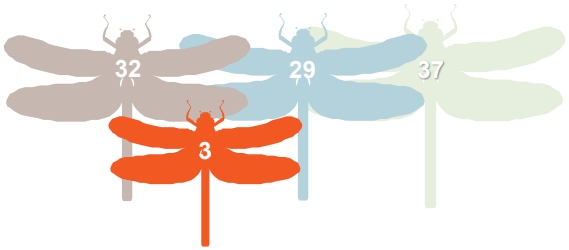

Zoom sur le Caloptéryx vierge

Une demoiselle au corps vert métallique, qui a une différence sexuelle au niveau de la couleur des ailes : rousses chez les femelles et bleu vertes chez les mâles.

Les mâles sont territoriaux : ils protègent un territoire pendant 3 à 20 jours. Il est facile de les voir quand ils se posent sur leur observatoire : perchés sur un arbre ou les herbes des rives.

Son écologie correspond aux habitats avec des eaux courantes, bien ensoleillées, nécessaires pour le développement des larves aquatiques. La phase larvaire dure 1 à 2 ans et comprend 12 stades.



©S. Lethuilier

GROUPE ORTHOPTÈRES

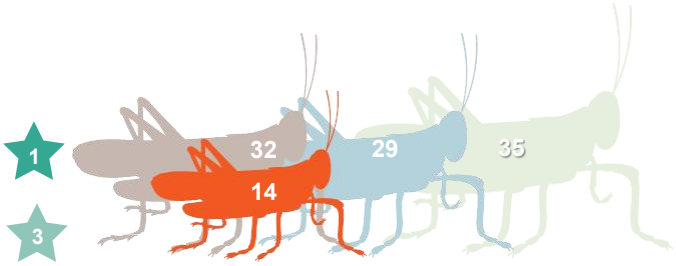

Zoom sur le Criquet de la Palène

D'une teinte verte, rarement brune, ce criquet apprécie les régions sèches. Etant thermophile, il est souvent rencontré dans les prairies sèches et dans les pâturages ensoleillés.

Les oothèques (coques qui contiennent les œufs) sont déposées parmi les racines des graminées, pratiquement sur le sol.

L'espèce est visible de fin mai à début décembre ; ses effectifs maximaux sont atteints fin août. En journée, il reste au sol, mais la nuit, il grimpe sur les tiges des graminées jusqu'à 15 cm de hauteur.



©S. Lethuilier

GROUPE PAPILLONS DE JOUR

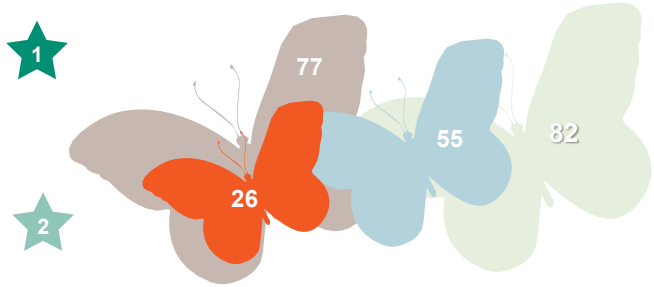

Zoom sur le Cuivré des marais

Cette espèce effectue deux générations d'adultes au cours de l'année : une de fin mai à mi-juin et une autre de fin juillet à août. Chaque génération est observable durant 4 à 6 semaines. Il vous sera plus facile de l'observer au cours de l'été, car les effectifs de la deuxième génération sont souvent plus importants.

Cette espèce hygrophile a une préférence pour les prairies humides fauchées, les bords de ruisseaux et les pâtures. Les œufs sont pondus sur des plantes hôtes spécifiques de la famille des patiences ou rumex. Les chenilles peuvent se développer sur *Rumex crispus*, *Rumex aquaticus* ou *Rumex obtusifolius*.

Après son éclosion, la chenille y restera 25 jours en moyenne, se nourrissant des limbes foliaires de l'oseille. Elle poursuit sa diapause hivernale en s'enroulant dans une feuille morte de l'oseille ; elles peuvent résister à plusieurs semaines d'inondation.



©T. Durr

Détail des espèces par groupe : Total général | Total Alsace | Total Moselle | Total Commune

Intérêt patrimonial : Intérêt majeur | Intérêt fort | Intérêt modéré

GROUPE MOLLUSQUES

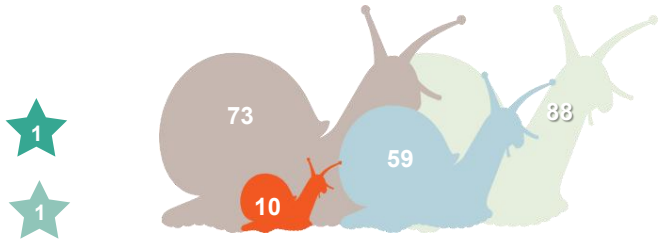

GROUPE GASTÉROPODES

Zoom sur la Physe élancée

La Physe élancée est un petit escargot d'eau douce facilement reconnaissable à sa coquille fine, allongée et enroulée vers la gauche, une particularité rare chez les gastéropodes.

Très adaptable, elle fréquente les mares, étangs, fossés et cours d'eau calmes, où elle se nourrit principalement d'algues et de matières organiques en décomposition. Bien que discrète, cette espèce participe au bon fonctionnement des milieux aquatiques en contribuant au recyclage de la matière organique.



1 ⟷ 1,6 cm

©iNaturalist

GROUPE MAMMIFÈRES

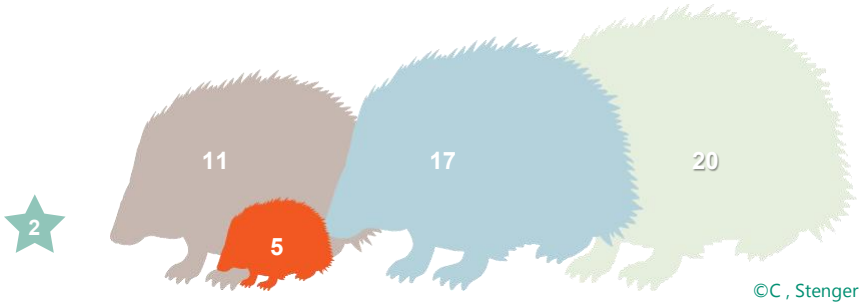

©C , Stenger

Zoom sur le Lièvre d'Europe

On le distingue aisément du Lapin de Garenne grâce à la pointe noire qui orne ses oreilles. Le Lièvre d'Europe est l'espèce la plus grande et la plus commune d'Europe parmi les 6 espèces de lièvres connues.

Ses habitats de prédilection sont les zones semi-ouvertes de plaine, entrecoupées de haies, mais il est également présent en forêt. Il est impossible de faire la différence entre le mâle et la femelle dans la nature. Le lièvre peut avoir plusieurs portées par an (de 1 à 3 levrauts) afin de compenser l'importante mortalité liée principalement à la chasse, aux collisions routières, au broyage des prairies et aux prédateurs naturels.

Il possède une activité principalement nocturne.



© C. Stenger

Les mammifères n'ont pas fait l'objet de recherches dédiées au cours de la phase d'inventaire. Cependant, des observations opportunistes ont été réalisées par les naturalistes du programme et intégrées dans cette synthèse. Ces résultats sont très partiels pour ce groupe, et sont donnés ici à titre informatif.

La répartition des espèces à forts enjeux

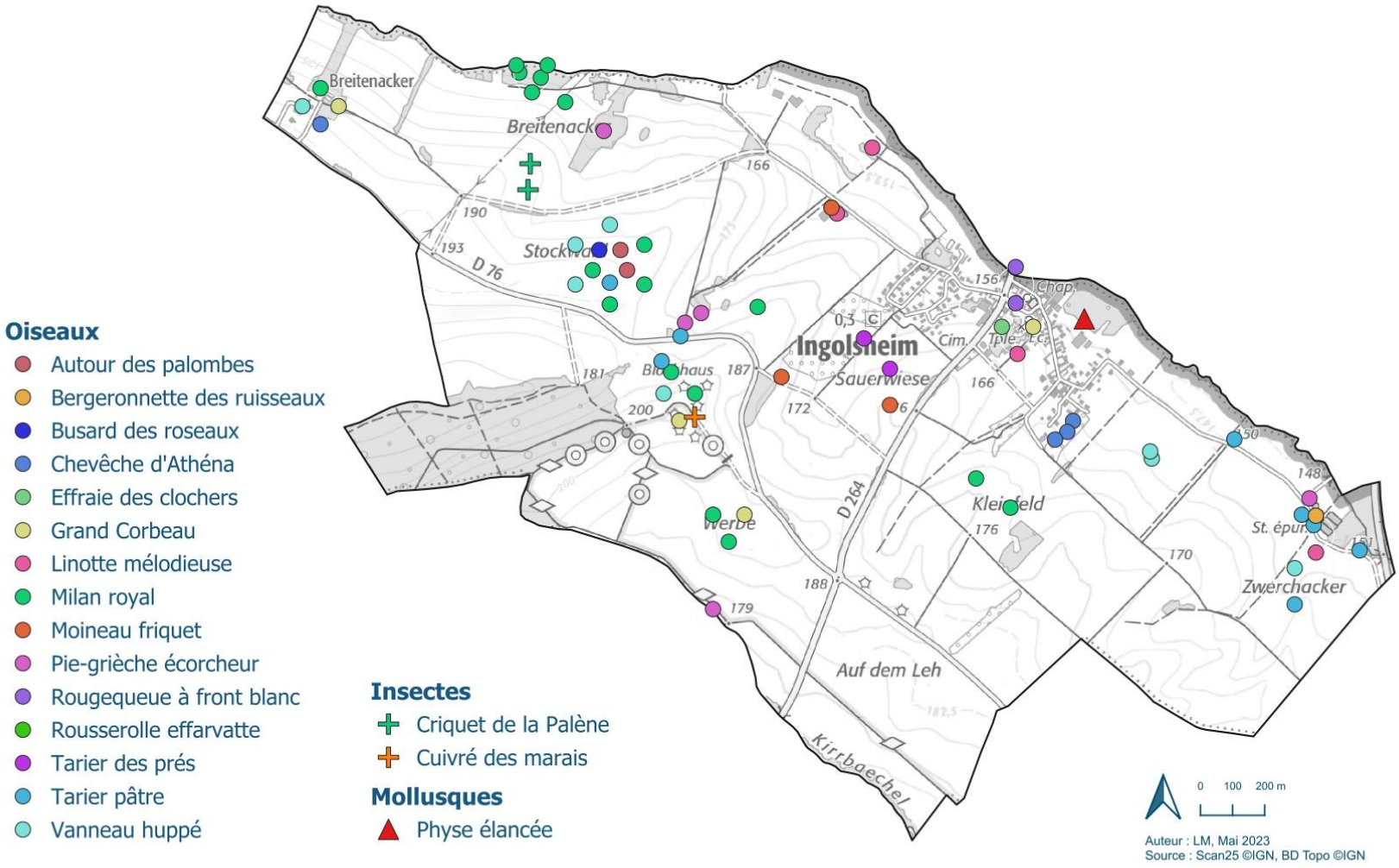

Synthèse des enjeux sur INGOLSHEIM

Carte des secteurs à conserver prioritairement

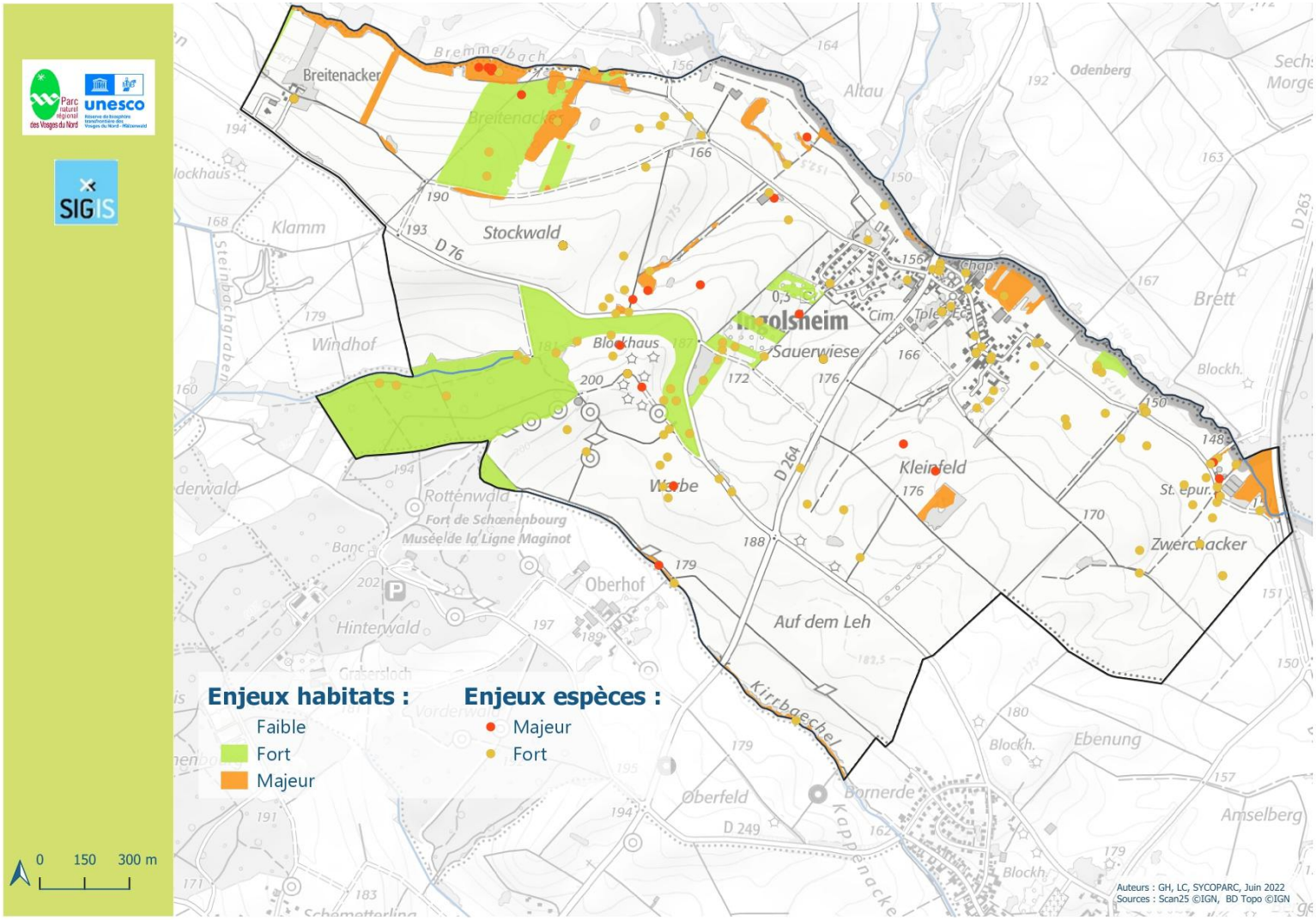


©N. De Faveri

ENJEUX ESPECES

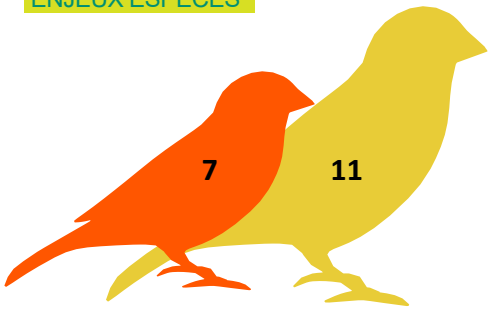

ENJEUX HABITATS SUR L'ENSEMBLE DU BAN COMMUNAL

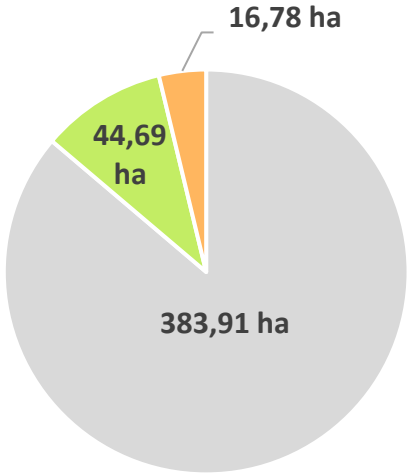

Les actions à envisager sur INGOLSHEIM



- Préservation des ripisylves afin de conserver les espèces de zones humides menacées. Limitation des intrants, période de fauche adaptée aux espèces sensibles (entomofaune).
- Création de mares et préservation des prairies humides favorables aux espèces de zones humides (Cuivré des Marais).

- Promotion de la gestion écologique des jardins par le développement de formations aux habitants.
- Favoriser l'accueil des chauves-souris dans les bâtiments publics par des aménagements adaptés.
- Création de murets en pierres sèches.
- Replantation de vergers haute-tige et conservation d'arbres morts dans les parcelles.

- Fauche tardive et pâturage extensif conseillés.
- Maintien de bandes non fauchées afin de maintenir des fleurs tout l'été pour favoriser les pollinisateurs.
- Limitation des intrants, période de fauche adaptée aux espèces sensibles.

- Restaurer des corridors écologiques dans la matrice agricole : plantation de haies, de bosquets le long des chemins communaux ou de l'association foncière.

- Mettre en place une gestion forestière intégrée :
  - Maintien de 3 arbres bio vivants/ha minimum
  - Maintien des arbres morts
  - Conservation de 3 ou 4 houppiers non démembrés/ha
  - Développement de lisières structurées
  - Création de mares forestières

Pour aller plus loin…

Saisir ses données naturalistes ?

Trouver des financements?

Sciences participatives :

VIGIENATURE
Un réseau de citoyens qui fait avancer la science

Connaissances :

Plateforme pour la Biodiversité du Grand Est

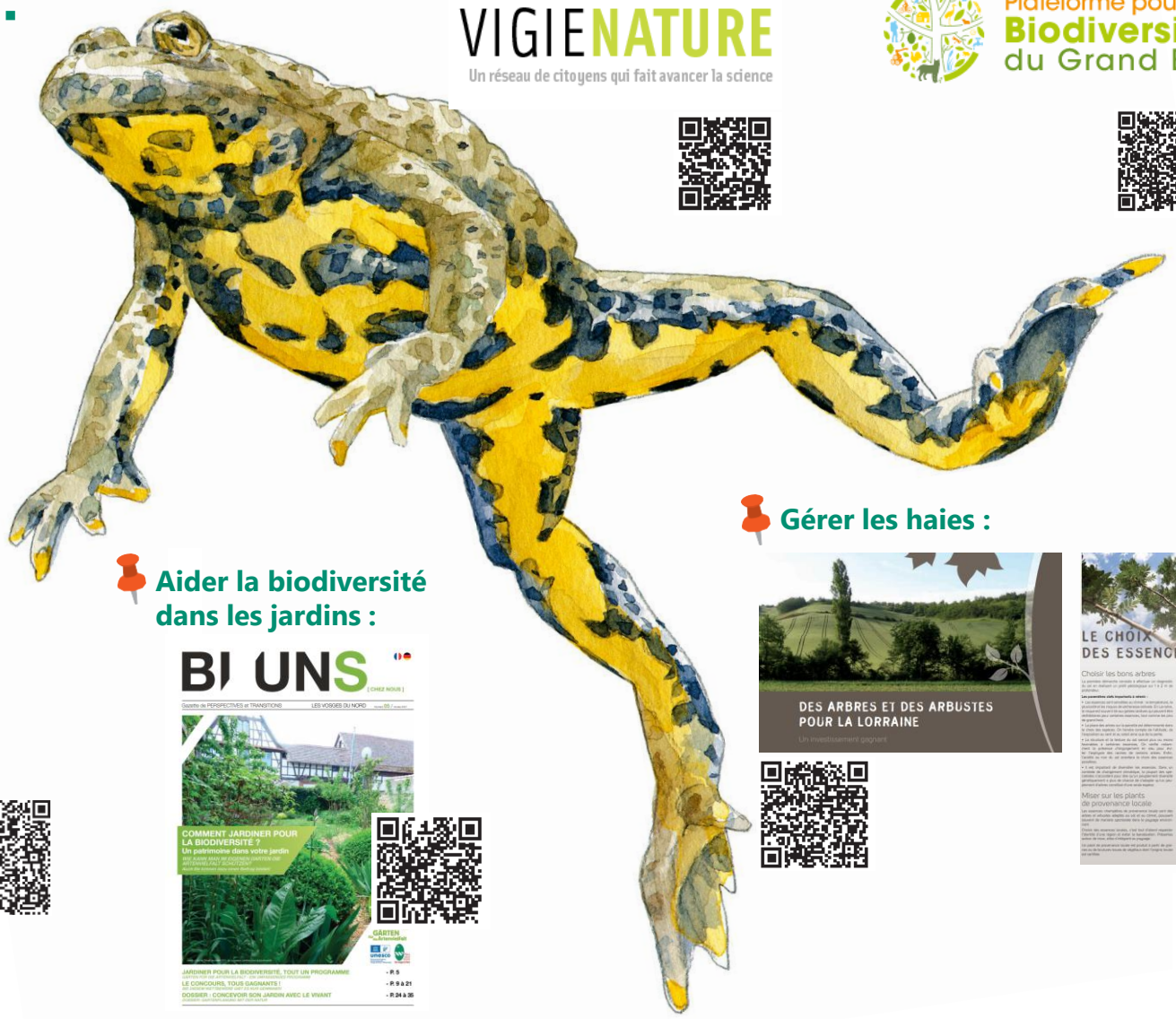

Choisir et planter des espèces locales





Aider la biodiversité dans les jardins :

Gérer les haies :



Parc naturel régional des Vosges du Nord

unesco
Réserve de biosphère transfrontière des Vosges du Nord - Pfälzerwald

Maison du Parc
2 Place du Château
67290 La Petite-Pierre
Accueil +33(0)3 88 01 49 59

www.parc-vosges-nord.fr

Avec le soutien technique et financier de :

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE

Odonat
Office des données naturalistes du Grand Est

Mairie :
7 rue Eckhard - 67250 INGOLSHEIM
Tél. : 03 88 94 78 42